

AVIS DE RETROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R 143-11 du Code Rural, relatif à la publication des décisions de rétrocession

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de la (des) rétrocession(s) ci-après :

RS 71 23 0115 01

Commune de CHARNAY-LES-MACON(71) - Surface sur la commune : 32 a 90 ca
- 'Bois marechal': BP- 33- 34

- Superficie totale : **32 a 90 ca** à **GFA DES HERITIERS RENAUD**,
Impasse du tonnelier 71960 SOLUTRE-POUILLY, pour un prix de **6 500,00 € HT**

CHARGES ACCESSOIRES DUES A LA SAFER EN SUS DU PRIX
MONTANT HT : 400,00€

Profession : GFA - Groupement foncier agricole (Viticulteur)
Motif de l'attribution : Attribution au profit d'un bailleur qui conclura un bail au profit de l'EARL RENAUD, permettant ainsi la consolidation de son exploitation viticole de 20 ha de vignes environ.

Toute précision complémentaire peut être donnée sur demande à l'adresse suivante :

SAFER Bourgogne Franche-Comté
Maison de l'Agriculture
59 rue du 19 mars 1962
CS 70610
71010 MACON Cedex

Encart réservé à la Mairie	Encart réservé à la Safer
A CHARNAY-LES-MACON Le <u>12.06.2023</u> Visa du Maire et cachet <i>(valant certificat d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)</i>	Pour la SAFER, le 25/05/2023 Valérie DIAGNE Directrice Départementale

SIÈGE SOCIAL :
11 rue François Mitterrand
21850 SAINT-APOLLINAIRE
safer@saferbfc.com
www.saferbfc.com

S.A. au cap. de 1 301 120 €
RCS Dijon B 778 212 472
SIRET 778 212 472 00022
NAF 4299Z
N° TVA Intracommunautaire
FR 09 778 212 472

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Patrick BUHOT

